



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Etudes

**Point soumis pour avis à la Commission de la Formation et de la Vie  
Universitaire**

**N° 2019-4**

**Séance du 21 juin 2019**

Président: Pasquale MAMMONE  
Vice-président: Corinne ROBACZEWSKI

**Droits d'inscription et tarifs divers 2019-2020**

Condition d'acquisition du vote: majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres présents ou représentés: 18

Nombre de vote pour: 18

Nombre de vote contre: 0

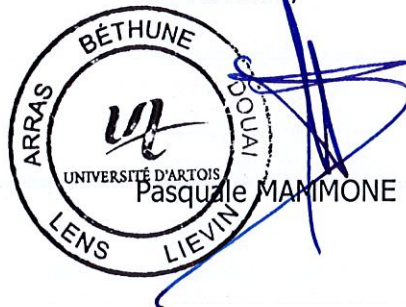
Nombre d'abstention: 0

M. le Président soumet au vote les droits d'inscription et tarifs divers pour l'année universitaire 2019-2020.

Les droits d'inscription et tarifs divers 2019-2020 sont approuvés à l'unanimité.

Fait à Arras, le 21 juin 2019

Le Président,



**SERVICES CENTRAUX**

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

[www.univ-artois.fr](http://www.univ-artois.fr)



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Etudes

## DROITS D'INSCRIPTIONS ET TARIFS DIVERS

Année universitaire 2019-2020

Formations à distance : rémunération pour services rendus	350€
Retirage de carte d'étudiant	10€
Somme conservée au titre des actes de gestion suite à une annulation d'inscription avec remboursement hors FOAD, courrier adressé au plus tard le 31 octobre 2019. Pour FOAD au plus tard le 15 décembre 2019.	23€
Etudiants en convention avec l'Institut Catholique de Lille (ICL) : Facture acquittée par l'ICL	<b>30% du montant des droits de scolarité annuels fixés par arrêté ministériel</b>
Participation au coût de la certification Voltaire	<b>Certificat inclus dans la maquette de formation</b> Participation de l'étudiant : 0€ Participation de la composante : 34€
	<b>Certificat offrant des points bonus dans la maquette de formation</b> Participation de l'étudiant : 17€ Participation de la composante : 17€
	<b>Inscription individuelle de l'étudiant</b> Participation de l'étudiant : 34€
Préparation à l'agrégation interne De l'UFR Lettres et Arts	640€